

che de continuer le traitement. Dès que les symptômes d'empoisonnement se trouvent atténués par l'effet de l'iodure, je fais reprendre les frictions, qui, je le répète, doivent être continuées pendant deux ans consécutifs.

Pour me résumer, je reviendrai sur le point que je regarde comme le plus important de cette communication : c'est qu'il ne faut pas se contenter de traiter les symptômes de la syphilis tertiaire, tels que mydriase, ptosis, diplopie, paralysie de l'accommodation, etc., mais qu'il est indispensable d'ériger en principe que dès les débuts des accidents tertiaires de l'œil, il faut instituer le traitement de deux ans par les frictions mercurielles.

C'est ainsi, et *ainsi seulement*, que l'on parviendra à agir à temps sur les accidents ataxiques de l'œil et du nerf optique."—*Dr E. Monin in Mouvement Thérap. et Méd.*

**Réinfection syphilitique.**—M. ERAUD présente à la Société nationale de médecine de Lyon un malade qui vient d'avoir la syphilis pour la deuxième fois. Il s'agit d'un homme âgé de 36 ans, doreur sur bois, bien constitué, mais à habitudes et surtout antécédents alcooliques. En 1878, soit l'âge de 20 ans, il a eu un chancre du frein, suivi de plaques muqueuses pour lesquelles il aurait fait un séjour de trois semaines à l'Antiquaille, dans le service de M. Horand. Depuis sa sortie de l'hôpital, traitement irrégulier presque nul. Un an environ après le traitement initial, dans le cours de son service militaire, il fit un séjour de près de deux mois à l'hôpital Saint-Mandrier, près Toulon, pour accidents syphilitiques, notamment une gomme du mollet gauche, qui s'abcéda et qui a laissé une cicatrice indélébile. D'après le docteur Geoffroy, médecin actuel de Saint-Mandrier, qui a bien voulu communiquer les documents inscrits sur les registres d'alors, ce malade aurait été soumis à la liqueur de Van Swieten, plus d'accidents, lorsque le 17 juillet dernier, il se montra porteur d'un chancre largement ulcéré, fortement induré dans la rainure, près du filet, avec double pléiade inguinale et roséole confluente, maculo-papuleuse. A cette éruption ont succédé les plaques muqueuses, à la langue, aux lèvres, aux amygdales, à l'anus même.

Quant à l'origine et à l'incubation du chancre, il est difficile de les préciser, d'autant plus que le malade, marié depuis douze ans, affirme n'avoir jamais eu de rapports avec une femme autre que sa femme. Il convient d'ajouter que cette dernière est atteinte de syphilides vulvaires, amygdaliennes, etc., dont l'apparition paraît être notablement antérieure à la syphilis du mari.

Cette observation semble donc probante en faveur d'une réinfection, car, pour qu'on puisse affirmer cette dernière, il faut qu'on ait observé chez le même malade : 1° un chancre induré avec pléiade inguinale, avec roséole, accidents secondaires ; 2° un silence complet d'accidents secondaires ou même d'accidents tertiaires ; 3° un nouveau